



APPELS DE CANDIDATURES PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS

www.safer-bretagne.fr

Commune principale : BEAUCE « La Haute Nolière » Surface totale : 4 ha 72 a 95 ca	<u>Parcelles de terre agricole en location par le biais d'une Convention d'Occupation Provisoire et Précaire</u> - C- 190 - C- 183- 193 - C- 787[596] - C- 581[397] - C- 395[192]- 579[394] Classification urbanisme : A/N	Suivi par : Justine DAY iday@safer-bretagne.fr 02 23 48 28 35
Commune principale : LAIGNELET « La Hulais » Surface totale : 1 ha 75 a 73 ca	<u>Parcelles de terre agricole en location par le biais d'une Convention d'Occupation Provisoire et Précaire</u> - AE- 383[381](J)[P1]- 383[381](K)[P1] Classification urbanisme : A/N	Suivi par : Justine DAY iday@safer-bretagne.fr 02 23 48 28 35
Commune principale : SAINT-GERMAIN-EN-COGLES « La Vollerie » Surface totale en location par bail précaire SAFER : 1 ha 87 a 39 ca	<u>CONVENTION DE MISE A DISPOSITION SAFER (CMD)</u> <u>Parcelles de terre agricole en location par bail SAFER</u> - YB- 26(J)- 26(K) Classification urbanisme : A/N	Suivi par : Justine DAY iday@safer-bretagne.fr 02 23 48 28 35

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature, par écrit, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature à la SAFER BRETAGNE Ille et Vilaine - Maison de l'Agriculture - Technopole Atalante-Champeaux 35042 RENNES CEDEX - E-mail : service35@safer-bretagne.fr où des compléments d'information peuvent leur être fournis. Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération. Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats.

FIN DE DELAI LE 15/09/2023